

REUNION PUBLIQUE A EURRE

Un projet de gazoduc

Une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes de Eurre concernant le projet "Eridan" d'une canalisation de transport de gaz naturel de 200 km de long, entre Saint-Martin-de-Crau dans les Bouches-du-Rhône et Saint-Avit dans le nord de la Drôme. Elle était animée par Patrick Legrand, président de la CPDP (commission particulière du débat public, ayant traité ce projet) et vice-président de la CNDP (commission nationale du débat public), par des membres de la CPDP et des représentants de GRT gaz maître d'ouvrage de ce dernier.

"C'est un enjeu national,

stratégique qui a des conséquences environnementales. Sur ce gazoduc les décisions ne sont pas prises, notre commission recueille les avis du public de manière totalement indépendante. Les finalités peuvent être mises en cause, tout le monde a droit à la parole." a précisé en ouverture Patrick Legrand.

Une bande d'étude qui peut évoluer

C'est Georges Seimandi, directeur du projet qui l'a présenté, complété par Jean-Noël Connangle, chef de projet. "GRTgaz est une société du groupe GDF Suez, notre métier c'est le transport (et non la vente) avec la sur-

veillance du réseau et son développement. L'idée c'est de créer de nouvelles voies d'approvisionnement pour répondre aux projets de nouveaux points d'entrées du gaz prévus dans le sud. Pour s'assurer de voies d'approvisionnement au cas où certains pays ferment le robinet." (1)

La proposition se matérialise par une bande d'étude de 2 à 4 km de large.

"On compte beaucoup sur le débat public pour nourrir notre réflexion." Les questions du public ont amené des précisions de la part des spécialistes. Elles ont aussi exprimé des inquiétudes. Voire de la colère, comme

celle d'une habitante de Eurre. "Pour le TGV, on n'a pas suivi notre avis, on n'a plus confiance." "Il y aura des garde-fous supplémentaires" s'est-elle entendue répondre. Tandis qu'un autre Eurrois assénait : "Vous êtes des charlatans, vous nous endormez". "On écrira les engagements noir sur blanc et propriété par propriété on signera un état des lieux pour une remise en état complète" lui a-t-il été assuré, lui proposant dès le lendemain de se rendre sur le terrain "pour voir les endroits qui ne vont pas. (1) 70 % des ressources de gaz sont situées en Russie, en Iran et au Qatar.

Elisabeth VOREPPE



Le tracé n'est pas défini, il sera précisé lors de l'enquête publique. Mais des spectateurs n'ont pas caché leur scepticisme.

Mise en service en 2015

Le maître d'ouvrage a saisi la CNDP, ce qui doit être fait lorsque le projet dépasse des seuils fixés par décret. Celle-ci a décidé ensuite d'organiser un débat public qu'elle a confié à la CPDP présidée par Patrick Legrand et composée de six personnes (trois femmes, trois hommes).

Une réunion de lancement a eu lieu à Avignon fin juin. D'autres se sont déroulées sur le "trajet" envisagé. Des réunions thématiques sont programmées, dont une à la réserve naturelle des Ramières le 23 septembre sur le thème du patrimoine végétal, et une à Chabeuil le 8 octobre sur le thème de l'agriculture.

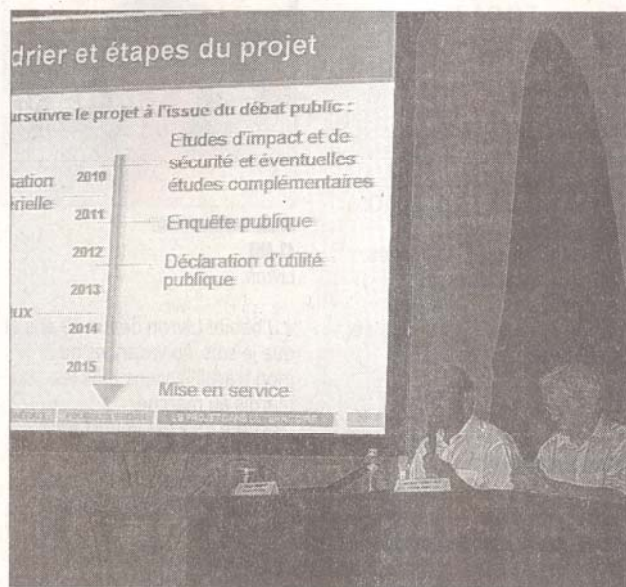
Le coût du projet est de 500 millions d'euros financé à 100 % par GRTgaz. L'enquête publique devrait se dérouler en 2011-2012. Les travaux pourraient débuter mi 2013 pour une mise en service en 2015.

La canalisation prévue est un

tube d'acier enterré, recouvert d'au moins un mètre de terre. Une quinzaine de postes sont prévues entre les deux stations des extrémités. Le chantier suppose des engins de terrassement et une piste le long de l'axe prévu, pour un total de 25 à 30 mètres. Les tubes sont mis en place et soudés, avant la réalisation des tranchées, rapidement rebouchées après la pose.

Par la suite, pour les propriétaires cela signifie une bande de servitude (droit de passage) de 20 mètres de large. Et une urbanisation limitée autour de la canalisation. La perte de production est évaluée et une procédure d'indemnisation spécifique engagée.

Aucun bâtiment ne sera détruit, "on n'est pas en procédure d'expropriation. Et aujourd'hui le tri des terres se fait beaucoup mieux qu'hier. Quant à l'impact sur l'environnement, le milieu naturel est rendu à son état.



Une question a été posée sur d'éventuelles études post-travaux qui serviraient à ce chantier, la réponse du cabinet Naturalia n'a pas totalement satisfait la personne.

Mais il lui a été proposé de participer à des ateliers sur le sujet.

www.eridan.grtgaz.com, eridan@grtgaz.com □

Des moyens importants

Le début de la réunion a porté sur la définition d'un débat public et sa finalité. "C'est un exercice d'intelligence collective. Tout ce qui est dit est noté, filmé pour partie. C'est une garantie de la démocratie. Un compte rendu sera fait, totalement indépendant. En conclusion un avis émis par le maître d'ouvrage sera rendu public. Avec une sorte de contrat social, des engagements pris, compte-tenu de ce qui aura été dit, sur des aspects techniques, des compensations etc... C'est quelque chose d'assez rare en France." a expliqué le président de la CPDP Patrick Legrand.

Un nombre important de personnes se sont affairées durant la soirée, pour l'enregistrement des débats en particulier. Ce qui a motivé l'intervention de Claude Pieragostini : "Je ne comprends pas cette débauche de moyens. Je ne suis pas d'accord avec ce tralala, ce cinéma. Je suis commissaire enquêteur. Laissez nous faire notre travail, sous la responsabilité du Préfet."

"C'est la loi, ce type de projet impose un débat public.

Il n'y a pas de contradiction avec l'enquête publique. Nous n'avons pas l'intention d'entrer en concurrence" lui a-t-il été répondu. □



"C'est un exercice d'intelligence collective. Tout ce qui est dit est noté, filmé pour partie. C'est une garantie de la démocratie." P. Legrand.